



FAIRTRADE  
INTERNATIONAL

À : Producteurs de crédits carbone,  
facilitateurs de projets et  
négociants  
Membres Fairtrade  
cc : Comité des normes  
Personnel de Fairtrade  
International  
Personnel de FLOCERT

Andreas Kratz  
Directeur des normes et de la  
tarification  
[a.kratz@fairtrade.net](mailto:a.kratz@fairtrade.net)

27 novembre 2025

**Retrait de la norme climatique Fairtrade et mise à jour de la liste des méthodologies de calcul des émissions de carbone approuvées par Fairtrade**

Chers partenaires Fairtrade,

Lors de sa réunion qui s'est tenue du [23 au 25 septembre 2025](#), le Comité des normes a décidé de retirer la norme climatique Fairtrade. Pour plus de détails sur cette décision, veuillez vous référer au procès-verbal de la réunion du Comité des normes disponible sur notre [site web](#).

Le Standard du Commerce Équitable Fairtrade sur le Climat a été publié le 1er octobre 2015 afin de soutenir les producteurs et, en parallèle, d'offrir aux entreprises une voie pour contribuer à l'atténuation du changement climatique. L'industrie se concentrant désormais sur la réduction des émissions au sein de la chaîne de valeur, Fairtrade donne la priorité à d'autres mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, et supprime progressivement la norme climatique.

**Les changements suivants entreront en vigueur le 1er janvier 2026 :**

- aucune nouvelle demande de certification au titre de la norme climatique Fairtrade ne sera acceptée
- la validité de la certification est soumise à des calendriers de suppression progressive spécifiques à chaque projet. Les opérateurs certifiés avant le 1er janvier 2026 dans le cadre de projets de cuisinières et de reboisement doivent se conformer à toutes les exigences applicables jusqu'au :
  - le 31 décembre 2031 pour les projets de cuisinières
  - le 31 décembre 2036 pour les projets de reboisement

En outre, afin de soutenir la mise en œuvre de la norme pour les opérateurs actuellement certifiés, le directeur des normes et des prix a décidé de mettre à jour la référence à quatre méthodologies Gold Standard dans la liste Fairtrade des méthodologies approuvées de calcul du carbone. [Consultez la liste mise à jour des méthodologies ici](#).

Les modifications approuvées par le Comité des normes impliquent également des ajustements du champ d'application et des exigences connexes de la norme climatique. La norme climatique révisée sera publiée début 2026, accompagnée d'une lettre d'annonce séparée adressée à toutes les parties prenantes concernées.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Fairtrade Standards à l'adresse [standards-pricing@fairtrade.net](mailto:standards-pricing@fairtrade.net)

Cordialement,

Andreas Kratz